

Lettre ouverte aux autorités politiques et scientifiques

Appel au maintien de mesures fortes pour l'égalité des chances dans les universités

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de la grève des femmes du 14 juin 2019, nous aimerions demander votre soutien renforcé pour la promotion de l'égalité dans les universités. La progression certaine, mais lente des dernières années le montre : il est essentiel de poursuivre des mesures fortes pour une meilleure représentation des femmes et des hommes.

Les progrès sont réels : depuis plus d'une décennie, les femmes représentent plus de la moitié des étudiant·e·s en Suisse et de plus en plus de femmes avec un doctorat ou une thèse d'habilitation travaillent dans des postes de relève scientifique. Mais malgré presque vingt ans de programmes fédéraux pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, les femmes restent systématiquement et souvent massivement sous-représentées dans plusieurs HEU dans les positions dirigeantes, notamment au niveau des professeur·e·s associé·e·s et ordinaires.

Avec un peu plus de 20%, la part des femmes professeures reste beaucoup trop faible par rapport au bassin de recrutement suisse et international. Ceci est le cas notamment en médecine, en sciences économiques et dans les branches des MINT. Plusieurs cas devenus publics ainsi que nos expériences de terrain montrent que même les femmes professeures de renommée internationale sont aussi exposées à des attentes stéréotypées, à des pratiques d'exclusion et à des comportements sexistes.

La Suisse n'utilise que peu le potentiel des nombreuses femmes hautement qualifiées, issues de ses institutions de formation, et perd ainsi des compétences scientifiques et professionnelles vitales. Or, celles-ci sont indispensables si l'on veut maintenir le positionnement international de la Suisse en matière de formation et d'innovation.

La Conférence des déléguées à l'égalité auprès des Universités et hautes écoles polytechniques suisses (CODEFUHES) demande aux représentantes et représentants politiques au niveau de la Confédération et des cantons, aux rectrices et recteurs ainsi qu'aux acteurs clés de la promotion de la recherche, à prendre des mesures structurelles fondamentales, au niveau du pilotage politique et financier, en vue de garantir l'égalité dans les faits.

Nous vous invitons ainsi à mettre en place et à soutenir les mesures suivantes :

- **Se doter d'objectifs forts** : jusqu'à ce que la parité soit atteinte, chaque université devrait engager au moins 50% de femmes dans les fonctions académiques. Afin de garantir l'atteinte de cet objectif, le financement des institutions et de la recherche devrait être conditionné à des indicateurs chiffrés sur l'évolution de la représentation féminine dans

l'enseignement, dans la recherche et dans l'administration. Les universités devraient aussi donner des garanties de procédures de recrutement formalisées et équitables, d'une gestion du personnel non discriminatoire, de prévention du harcèlement sexuel, du respect du principe constitutionnel d'égalité salariale et d'une répartition équitable des ressources financières entre femmes et hommes. Comme mesure temporaire, la Confédération devrait financer des postes professoraux supplémentaires, dédiés aux femmes.

- **Garantir des conditions de travail attractives et justes** : Abolition de l'écart disproportionné entre un très grand nombre de postes à durée déterminée souvent mal payés et un petit nombre de postes stables bien payés (postes professoraux) dans les universités suisses.
- **Permettre une réelle conciliation des sphères de vie** : garantir des conditions de travail permettant la conciliation (notamment en termes d'aménagement du temps de travail et de congés), soutenir financièrement l'augmentation de la capacité d'accueil de l'enfance, et surtout le développement d'un réel congé parental, offert aux femmes et aux hommes, et adapté aux besoins des chercheuses et chercheurs.
- **Renforcer et mieux ancrer le travail et les connaissances en matière d'égalité** : les instances de promotion de l'égalité devraient être convenablement dotées en ressources dans toutes les universités. Les réussites des trente dernières années – par exemple le financement d'activités de recherche en Études Genre ou les programmes de la Confédération pour l'égalité – doivent être développées et non pas réduites.

De bonnes pratiques et des initiatives innovantes existent dans toutes les universités, il n'est pas le moment de ralentir les efforts.

En plus de ces quatre points qui nous paraissent fondamentaux, nous apportons notre soutien au Manifeste académique pour la grève des femmes (www.feminist-academic-manifesto.org).

Nous vous remercions de votre soutien et pour votre engagement, actuel et futur, en faveur d'une Suisse capable de garder sa position de pointe dans la recherche et la qualité de son enseignement supérieur, en bénéficiant de l'apport essentiel des femmes scientifiques.

Nous nous réjouissons d'avance de votre réponse et vous envoyons, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour la CODEFUHES



Christiane Löwe, présidente



Carine Carvalho, vice-présidente